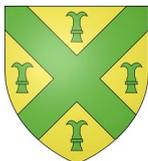




GUIDE DES EPOUX



Mairie de Salies du Salat
05.61.90.53.26



GUIDE DES FUTURS EPOUX

(à déposer en mairie au moins 1 mois avant la date du mariage)

PIECES A PRODUIRE PAR LES FUTURS EPOUX :

- Acte de naissance (délivré depuis moins de 3 mois au jour du mariage)
- Attestation de domicile de moins de 3 mois (quittance EDF, facture téléphone, quittance de loyer, feuille d'impôts...)
- Pièce d'identité (carte d'identité, passeport, carte de séjour ou de résident, permis de conduire)

TÉMOINS



- Copie de la pièce d'identité de chaque témoin
- Justificatif de domicile de chaque témoin

PIECES A PRODUIRE DANS LE CAS D'UN REMARIAGE :

- Copie éventuellement de l'acte de mariage portant mention de divorce (de moins de 3 mois)

OU

- Acte de décès du précédent époux ou de la précédente épouse (de moins de 3 mois)

PIECES A PRODUIRE DANS LE CAS DU MARIAGE D'UN ETRANGER OU D'UNE ETRANGERE :

- Copie de l'acte de naissance traduit en français (par un traducteur officiel) ou acte plurilingue (de moins de 6 mois)
- Certificat de coutume
- Certificat de célibat

CONTRAT DE MARIAGE :

- Certificat du notaire

Si le mariage est célébré au lieu de domicile des parents :

- Carte d'identité des parents
- Justificatif de domicile des parents

PIECES A PRODUIRE POUR LE MARIAGE D'UN MINEUR :

- Consentement du père et/ou de la mère
- Consentement du conseil de famille ou du responsable légal

ENFANTS COMMUNS :

- Copie intégrale de l'acte de naissance

DÉLIVRANCE DES COPIES D'ACTE DE NAISSANCE :

- Copie intégrale de l'acte de naissance (article 70 à la mairie du lieu de naissance).

Le futur époux qui a acquis ou recouvré la nationalité française ainsi que les français nés à l'étranger doivent s'adresser au :

Service central de l'Etat-Civil
44941 NANTES CEDEX 09

ou par internet : www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatscivil

LE NOM DE L'EPOUSE :

Chacun des époux peut porter, à titre d'usage, le nom de l'autre époux, par substitution ou adjonction à son propre nom dans l'ordre qu'il choisit (art.225-1 du code civil)

LE CONTRAT DE MARIAGE :

1/ LA COMMUNAUTÉ REDUITE AUX ACQUÊTS :

Ce régime s'applique automatiquement aux couples qui se marient sans établir de contrat. Chacun conserve la propriété des biens qu'il possédait avant le mariage, de même que ceux éventuellement reçus en héritage par la suite. En revanche les biens acquis durant le mariage sont communs, de même que les dettes contractées par chacun. Si le mariage se défait, les biens de la communauté sont partagés en deux parts égales, mais chacun récupère ses biens propres.

2/ LA COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE :

Sous ce régime, les biens possédés avant le mariage, comme ceux acquis après le mariage, deviennent des biens communs. C'est un choix à haut risque : en cas de divorce, il faudra tout partager. Mais il est possible de limiter cette mise en commun aux biens mobiliers : faire don au ménage de sa voiture de célibataire, mais conserver en propre l'appartement reçu des parents, par héritage. Cette fois, le risque est calculé.

3/ LA SEPARATION DES BIENS :

La plupart des futurs époux qui font un contrat adoptent ce régime. Chacun reste propriétaire des biens qu'il possédait, mais aussi de ceux acquis avec ses propres revenus une fois marié.

Le mari et la femme gèrent séparément et librement leur patrimoine. Chacun assume seul la responsabilité qu'il a pu contracter. Ce régime est recommandé quand l'un des époux exerce une profession libérale ou tient un commerce, afin d'éviter que les biens du ménage aient à répondre des conséquences d'une faillite.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX

NOM.....
Prénoms.....
Né leà.....
Nationalité.....
Profession.....

Célibataire OUI¹ NON¹
Veuf }
Divorcé } De.....depuis le.....

Domicilié à (adresse complète).....
.....

Fils de (nom et prénoms du père).....
Décédé : OUI¹ NON¹

- Si Non :

Domicilié à (adresse complète).....
.....
Profession.....

Et de (nom de jeune fille et prénoms de la mère).....
Décédé(e) : OUI¹ NON¹

- Si Non :

Domiciliée (adresse complète).....
.....
Profession.....

Signature de l'époux

¹ Rayer la mention inutile

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUSE

NOM.....

Prénoms.....

Née leà.....

Nationalité.....

Profession.....

Célibataire OUI¹ NON¹

Veuve

Divorcée



De.....depuis le.....

Domiciliée à (adresse complète).....

Fils de (nom et prénoms du père).....

Décédé : OUI¹ NON¹

- Si Non :

Domiciliée à (adresse complète).....

Profession.....

Et de (nom de jeune fille et prénoms de la mère).....

Décédée : OUI¹ NON¹

- Si Non :

Domiciliée (adresse complète).....

Profession.....

Signature de l'épouse

¹ Rayer la mention inutile

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX EPOUX

Date et Heure du Mariage.....

Nombre d'enfants communs:.....

Contrat de Mariage	OUI ¹	NON ¹
(Si oui, veuillez nous présenter le contrat de mariage établi chez un notaire)		

Futur domicile des époux (adresse complète).....
.....

Echange des alliances à la mairie	OUI ¹	NON ¹
-----------------------------------	------------------	------------------

Cérémonie Religieuse	OUI ¹	NON ¹
----------------------	------------------	------------------

Date de la cérémonie religieuse

Numéro de téléphone de l'époux :

Numéro de téléphone de l'épouse :

Signature des époux

¹ Rayer la mention inutile

ATTESTATION SUR L'HONNEUR
(article 6 du décret N°53 914 du 26 septembre 1953
modifié par le décret N°97 851 du 16 septembre 1997)

A REMPLIR PAR LE FUTUR EPOUX

Je soussigné.....
 Né leà.....
 Domicilié à.....
 Ou résidant à.....

ATTESTE SUR L'HONNEUR

Que je suis célibataire **OUI** ¹ **NON**¹

Si la réponse est « NON » :

Que je n'ai pas contracté de mariage à nouveau depuis celui célébré
 à.....le.....
 avec.....
 a / dissous par décès survenu leà.....
 b / dissous par jugement (jugement ou arrêt) de divorce rendu le.....
 par.....

Que je suis domicilié
 à.....
depuis le.....

A
 Le.....

Signature de l'époux

¹ Beyer la mention inutile

ATTESTATION SUR L'HONNEUR
(article 6 du décret N°53 914 du 26 septembre 1953
modifié par le décret N°97 851 du 16 septembre 1997)

A REMPLIR PAR LA FUTURE EPOUSE

Je soussignée.....
Née leà.....
Domiciliée à.....
Ou résidente à.....

ATTESTE SUR L'HONNEUR

Que je suis célibataire **OUI**¹ **NON**¹

Si la réponse est « NON » :

Que je n'ai pas contracté de mariage à nouveau depuis celui célébré
à.....le.....
avec.....
a / dissous par décès survenu leà.....
b / dissous par jugement (jugement ou arrêt) de divorce rendu le.....
par.....
.....

Que je suis domiciliée à.....
.....depuis le.....

A
Le.....

Signature de l'épouse

¹ Rayer la mention inutile

LISTE DES TEMOINS
(18 ans révolus / sans distinction de sexe
et être juridiquement capables)

POUR LE FUTUR EPOUX :

1^{er} témoin (obligatoire) :

NOM.....
Prénom.....
Né le.....à.....
Adresse complète.....
Profession.....

2^{ème} témoin (facultatif) :

NOM.....
Prénom.....
Né le.....à.....
Adresse complète.....
Profession.....

POUR LA FUTURE EPOUSE :

1^{er} témoin (obligatoire) :

NOM.....
Prénom.....
Né le.....à.....
Adresse complète.....
Profession.....

2^{ème} témoin (facultatif) :

NOM.....
Prénom.....
Né le.....à.....
Adresse complète.....
Profession.....

Signature des époux

DECLARATION DES TÉMOINS
(article 92 de l'IGREC, 37 et 75 du Code Civil)

Je soussigné(e) (nom de jeune fille, nom d'épouse, prénoms).....
.....
.....
Né(e) leà.....
.....
atteste être domicilié(e) à
.....
.....
et exercer la profession de.....
.....
Fait à.....le.....

Signature du témoin :

P.S : - joindre la copie d'une pièce d'identité
- joindre le justificatif de domicile

DECLARATION DES TÉMOINS
(article 92 de l'IGREC, 37 et 75 du Code Civil)

Je soussigné(e) (nom de jeune fille, nom d'épouse, prénoms).....
.....
.....
Né(e) leà.....
.....
atteste être domicilié(e) à
.....
.....
et exercer la profession de.....
.....
Fait à.....le.....

Signature du témoin :

P.S : - joindre la copie d'une pièce d'identité
- joindre le justificatif de domicile

DECLARATION DES TÉMOINS
(article 92 de l'IGREC, 37 et 75 du Code Civil)

Je soussigné(e) (nom de jeune fille, nom d'épouse, prénoms).....
.....
.....
Né(e) leà.....
.....
atteste être domicilié(e) à
.....
.....
et exercer la profession de.....
.....
Fait à.....le.....

Signature du témoin :

P.S : - joindre la copie d'une pièce d'identité
- joindre le justificatif de domicile

DECLARATION DES TÉMOINS
(article 92 de l'IGREC, 37 et 75 du Code Civil)

Je soussigné(e) (nom de jeune fille, nom d'épouse, prénoms).....

.....
.....

Né(e) leà.....

.....
atteste être domicilié(e) à

.....
.....

et exercer la profession de.....

.....
Fait à.....le.....

Signature du témoin :

P.S : - joindre la copie d'une pièce d'identité
- joindre le justificatif de domicile

.....
.....
.....
.....

A..... ,
Le.....

Je soussigné(e).....,
certifie que mon lieu de résidence se situe.....
.....et que mes parents sont domiciliés au

.....
Au vu de l'article 74 et 165 du code civil, je souhaite célébrer mon mariage à
Salies-du-Salat au titre du lieu de résidence de mes parents.

Signature